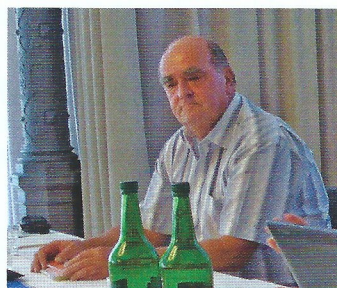


Billet du président



Le financement de l'AVS en danger

C'est avec une immense déception que la Fédération Suisse des Retraités (FSR) a pris connaissance des résultats de la votation de ce dimanche 24 septembre 2017. Un temps précieux est ainsi galvaudé et toute nouvelle solution sera plus chère que le paquet qui a été rejeté. La FSR, qui a soutenu l'idée de ce paquet de mesures dès le départ, s'engagera pour un financement supplémentaire raisonnable afin de garantir le niveau des rentes actuelles. Elle luttera contre toute mesure visant à un démantèlement des prestations. Comme premières mesures urgentes, elle plaidera pour un transfert dans les plus brefs délais des 0,3 pourcent de TVA de l'AI à l'AVS. Toutes les autres mesures doivent être mûrement réfléchies afin que le peuple procède, au plus vite, au déblocage de la réforme de la prévoyance vieillesse qui perdure depuis plus de vingt ans.

A l'issue de la votation, tout le monde s'accorde à dire qu'une réforme est nécessaire. L'explosion du nombre de personnes atteignant l'âge de la retraite ira en augmentant. Or, les cotisations actuelles à l'AVS ne suffisent déjà plus à compenser les rentes. Ce n'est qu'avec les rendements que notre institution sociale garde la tête hors de l'eau. Il semblerait qu'une augmentation de la TVA pour financer le premier pilier a des chances d'aboutir. Mais l'avenir nous le dira ! Il y aura lieu aussi d'examiner toutes les autres sources de financement, car il n'y a plus aucun tabou dans ce domaine. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'avenir de l'AVS est en danger, car son financement n'est plus assuré.

Une campagne faussée

Il est incontestable que le paquet de mesures touchant aussi bien le premier que le deuxième pilier était très complexe. L'enjeu de cette votation n'a pas été perçu comme il l'aurait fallu. Tant les 70 francs

promis à tous les nouveaux retraités que la baisse du taux de conversion dans le deuxième pilier, que le peuple avait refusé précédemment, ont été les mesures les plus controversées. En outre, le mélange des mesures entre le premier et le deuxième pilier n'a rien arrangé non plus. Bref, c'est à un immense tas de gravas auquel le Conseil fédéral et le Parlement doivent faire face et ils devront le débayer au plus vite. Mais que dire de cette campagne durant laquelle les arguments contre la réforme ont cédé le pas aux déclarations plus ou moins populistes? Ainsi, les jeunes ont été dressés contre les vieux, les actifs contre les retraités, les femmes contre les hommes, les riches contre les pauvres et j'en passe. On a même entendu que le prix d'une chope de bière allait augmenter massivement à cause de la hausse de la TVA. Lorsqu'on parle d'une réforme de la prévoyance vieillesse, de tels arguments sont fallacieux et ce n'est pas sérieux.

Nous voulons connaître le fameux plan B

La droite du Parlement, alliée pour l'occasion à la gauche de la gauche, sort vainqueur de cette campagne. Nous en prenons acte ! Durant toute la campagne, les adversaires de la réforme nous ont rebattu les oreilles avec un soi-disant plan B. Maintenant que le peuple s'est prononcé, les gagnants devront enfin sortir ce plan mystérieux. Dans son commentaire, M. Berset a confirmé qu'aucun plan B n'était sur la table. Si ce plan B consiste à augmenter d'une manière générale l'âge de la retraite pour tous et à abaisser le taux de conversion dans le deuxième pilier sans aucune compensation, il n'aura pas plus de chances d'aboutir que le paquet de mesures d'aujourd'hui. Si les vainqueurs croient qu'il serait bon de saucissonner les différentes mesures pour faire passer la pilule, personne ne sera dupe et c'est un échec programmé qui les attend. Nous sommes donc tous impatients de connaître ce fameux plan B qui a fait pencher du côté du Non un grand nombre d'électrices et d'électeurs.

Quelles mesures pour l'avenir ?

Le résultat étant ce qu'il est, nous l'acceptons démocratiquement. Nous osons croire que toutes les parties en présence sauront en tirer les conclusions qui s'imposent. Pour le Conseil Suisse des Aînés et ses fédérations affiliées, cette votation est certes un échec, mais ils sauront relever la tête. Ils veilleront notamment à ce que le financement de l'AVS soit assuré et que le niveau des rentes dans le premier

pilier ne soit pas affaibli. Comme première mesure, ils attendent que le transfert des 0,3% de TVA de l'AI à l'AVS se fasse rapidement et qu'il rencontre un consensus le plus large possible. Pour le deuxième pilier, rien ne presse. La baisse du taux de conversion n'est pas si urgente que cela, compte tenu des rendements nettement plus élevés enregistrés par les caisses de pension en 2016 et 2017. Mieux vaut y réfléchir à deux fois, plutôt que d'aller au devant d'un nouvel échec.

Michel Pillonel

Canton de Vaud

Conséquences du vieillissement de la population dans le système de soins

En raison de l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby-boom et l'allongement de la vie, le nombre des personnes de 65 ans et plus va grandement augmenter d'ici à 2040 dans le canton de Vaud. En effet, les Vaudois et Vaudoises seront 220'000, alors qu'aujourd'hui on en dénombre 126'000.

En outre, les personnes de 80 ans et plus, qui entraînent des prises en charge plus lourdes, sont celles qui progressent le plus. Ainsi, leur nombre va certainement doubler d'ici à 2040 pour atteindre 71'000 personnes alors qu'elles sont 36'000 aujourd'hui. Ces chiffres ressortent d'une étude statistique et sont publiés par Statistique Vaud dans son bulletin no 3 de septembre 2017.

Dès lors, il conviendra de répondre à ces besoins, sachant toutefois qu'environ 71 % des aînés ne recourent, aujourd'hui, ni à des aides ni à des soins de longue durée. Mais l'accompagnement des 29 % restant aura des conséquences sur les établissements médico-sociaux (EMS), les hôpitaux et la planification des aides et des soins à domicile.

Pour les EMS, cela se concrétisera par un besoin de 3'500 à 4'600 lits supplémentaires d'ici à 2040, soit 142 à 183 lits en EMS par

année, alors qu'il en est prévu 100 lits dans la planification actuelle. De plus, aujourd'hui, 55 % des journées d'hospitalisation dans les hôpitaux vaudois bénéficient aux aînés. Cette proportion devrait se situer entre 67 et 69 % en 2040. En d'autres termes, un besoin de 2300 à 2600 nouveaux lits d'ici là, dont 84 % à 92 % leur seront consacrés.

Notons aussi que la dernière étude du Fonds national suisse montre que les dépenses remboursées par les caisses explosent dans les douze mois qui précèdent le décès. Carlo De Pietro, professeur au département santé de la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana précise toutefois: Les dépenses de santé sont beaucoup plus liées au facteur "proximité de la mort" qu'au facteur "âge".

Cette étude prospective doit permettre aux acteurs politiques et de santé de réfléchir, mais elle concerne aussi tous les citoyens et citoyennes et notamment les membres de nos associations de retraités préoccupés par ce futur proche.

Fédération vaudoise des retraités
29 septembre 2017 chr

Nouvelles du Tessin

"La voix des aînés entre web, microphones et caméras vidéo"

C'est le titre de l'événement organisé le 19 septembre 2017 à Lugano par le Conseil des Aînés du canton du Tessin en collaboration avec CORSI, société régionale de la SRG SSR, qui représentait le public de la Radiotélévision suisse de langue italienne.

Les débats étaient dirigés par le journaliste RSI Antonio Bolzani. Ont participé: Milena Folletti, responsable du Département programmes

et image RSI, Francesca Gemnetti, secrétaire générale CORSI, Matilde Gaggini-Fontana, valorisation des thèses RSI (totem senior) et Gabriele Fattorini, directeur de Pro Senectute Ticino.

Les coups de fouet apportés par les invités et par les nombreux participants étaient très intéressants.

Comment les rapports entre les aînés et les médias ont-ils évolué au cours des années? Comment la RSI se place-t-elle face au public over 65 ans? De quelle manière les aînés pourraient-ils collaborer à la réalisation des programmes radiotélévisés? Les nouvelles technologies sont-elles un obstacle pour garantir aux personnes âgées l'accès aux programmes? etc.

En plus de ces questions, un autre point d'interrogation est apparu: est-ce correct de parler de programmes pour les personnes âgées, vu que la «planète aînés» est vaste, très diversifiée et part des 65 ans jusqu'aux 90 ans et plus?

Il est difficile, même pour le Département programmes, de satisfaire toutes les exigences d'un monde complexe dont les besoins changent: du sport à la comédie dialectale, des documentaires aux films et même aux horaires d'utilisation.

A propos de cinéma: les films américains ont été critiqués, mais les lois du marché et des coûts les imposent très souvent.

En moyenne, une personne âgée profite de la télé pendant 170 minutes par jour. Par contre, les jeunes l'utilisent en moyenne pendant 18 minutes par jour, parce qu'ils disposent de sources de communication et d'information différentes.

Les vidéos intéressantes projetées ont démontré que les difficultés liées à la digitalisation, révolution ultra rapide qui veut le «ici et maintenant», peuvent se résoudre grâce à la collaboration à l'intérieur des familles et des amitiés et aussi par de jeunes personnes formées par leurs expériences faites dans les maisons de retraite. Le public a aussi sorti des critiques à l'adresse du «langage utilisé» aux microphones plein de acronymes, trop rapide, avec trop d'anglicismes et trop de musique de fond.

La fascinante et enrichissante discussion s'est prolongée jusqu'à l'heure de l'apéritif de fin de journée. Finalement, le public a souhaité que ces sujets soient relancés à d'autres occasions, toujours pour le bien d'une vie meilleure pour les personnes âgées dans les années à venir.

Maria Luisa Delcò,
vice-présidente de la Fédération suisse des retraités

Les soins dans les Etablissements médico-sociaux (EMS) (1 Genevois = 2 Glaronnais)

Dans le canton de Genève, le séjour dans un EMS coûte en moyenne 398 francs par jour, donc presque le double de ce qu'il coûte dans le canton de Glaris (203 francs). Cette différence se monte à environ 70'000 francs par année. La moyenne suisse se situe à 289 francs par jour, Genève et Glaris étant les deux extrêmes.

Ces chiffres publiés par l'Office fédéral de la santé pour 2014 sont passés presque inaperçus.

Pourtant ils prouvent que le but suivant n'a pas été atteint:

Les frais des soins en EMS doivent être les mêmes dans toute la Suisse grâce au nouveau mode de financement planifié il y a six ans.

Comment peut-on expliquer ces différences massives d'un canton à l'autre?

- L'âge moyen des genevoises et genevois à l'entrée dans un EMS est de 83,3 ans, celui des habitants de Glaris est de 81,8 ans et les frais de salaire et d'infrastructure différent.
- Tous les cantons ne s'occupent pas de la même façon des résidents de leurs EMS. C'est ainsi que l'on peut expliquer le fait que, selon les statistiques de l'Office fédéral de la santé, l'on emploie 84,4 % de personnel qualifié dans le canton du Jura et 43,7 % dans le canton d'Uri. L'âge moyen d'entrée en EMS est le même dans les deux cantons, 82,4 ans.
- En moyenne, un résident en EMS a besoin d'environ 90 minutes de soins par jour. Dans les cantons de Genève et du Jura on consacre environ 150 minutes aux soins et 140 minutes

en terre vaudoise. Par contre, et toujours selon les statistiques de l'Office fédéral de la santé, dans les cantons de Glaris, Schaffhouse et les deux Appenzell le personnel n'emploie que 70 minutes par jour pour faire le même travail.

Selon les estimations de Curaviva, l'organisation faîtière des EMS, ces différences ne disparaîtront pas prochainement, puisque chaque canton travaille selon son propre système de santé. mg



Le bouleversement induit par l'évolution technologique

Le dossier relatif au programme européen "Active and Assistent Living" (AAL) figure sur le site internet de la Fédération Suisse des Retraités (FSR). Les AAL ne sont qu'une étape, en mettant des outils à disposition, à la facilitation de la vie quotidienne à domicile. Un développement ultérieur est l'apparition de robots ayant une forme humaine et qui ont souvent un rôle de « compagnon » ou d'aides de vie, dans le cas des personnes âgées ou handicapées. Une nouvelle étape est franchie avec la notion d'intelligence artificielle susceptible de remplacer l'humain pour de nombreuses tâches. Cela devient de plus en plus d'actualité. La préoccupation croissante est de savoir combien de postes de travail vont être supprimés, ou du moins fortement impactés par les nouvelles possibilités. Il est généralement considéré que l'influence sera marquée d'ici une génération. En d'autres termes, la société dispose de 20-25 ans pour s'y préparer. C'est un horizon semblant lointain à vue humaine, mais étant donné les changements sociétaux à prévoir, c'est presque déjà un peu tard pour s'adapter. Ou du moins le dernier moment. Généralement il est prôné d'adapter la formation.

Quelle formation ?

Les connaisseurs du sujet sont souvent d'avis que les tâches de routine vont disparaître. Cela concernera nombre de formations techniques actuelles. Comment se préparer pour venir à bout de ce défi ? Et là nous retrouvons un autre dossier de la FSR traitant de la formation continue la vie durant. Il s'agit de donner une bonne culture générale ainsi qu'un esprit analytique (ou critique) constituant une base sur laquelle peut être construite une spécialisation. En d'autres termes, on va devoir revenir à la notion de généraliste appréhendant les bases de plusieurs branches. Il ne s'agit pas de remplacer un spécialiste, mais de comprendre les grandes lignes (« le schéma de principe ») d'un domaine. Ensuite, il est possible d'approfondir un domaine en fonction des besoins et également des goûts de la personne concernée. Cela paraît d'autant plus simple que ce n'est pas nouveau en soi.

Un exemple de généraliste remontant à plus d'un demi-siècle

Pour illustrer le propos, prenons l'exemple d'une profession disparue, remplacée par les médias modernes, le télégraphiste. Cette profession en Suisse différait de l'image française (= porteur de nouvelles), car elle était une formation généraliste devant permettre notamment d'assurer la relève dans le domaine télécoms des PTT. L'apprentissage comprenait, outre la maîtrise totale du clavier, la connaissance et l'application de toutes les règles de trafic nationales et internationales, mais également les bases techniques en électricité et en électromécanique (demi-journées de cours durant 9 mois). Cela devait permettre notamment d'identifier un dérangement sim-

ple d'un téléimprimeur et surtout de pouvoir travailler au central télex en prenant, en cas de dérangements et de maintenance de circuits, notamment les mesures pour garantir le trafic. Il fallait également être en mesure de faire de la comptabilité, écrire de la correspondance commerciale, soigner le contact avec les clients par téléphone (se faire dicter les télégrammes ou les transmettre aux destinataires), desservir les guichets TT (cabines téléphoniques assurant notamment le trafic avec les régions ne disposant pas de trafic téléphonique automatique.) Il s'agissait également de maîtriser la loi sur la durée du travail vu les horaires de travail irréguliers et 24 heures sur 24, de gérer de façon indépendante le service, y compris la distribution. Après l'apprentissage, vous aviez en outre un stage d'au moins 6 mois dans une autre région linguistique (lieux possibles : Bâle, Berne, Genève et Zurich) ! Dans le service de nuit, un simple télégraphiste était responsable de la bonne marche du service (en étant le chef de 3-4 collègues), entre 01h30 et 06h30. C'était loin d'un fleuve tranquille, la situation pouvant être totalement différente d'un jour à l'autre. Vous deviez être en mesure de faire face à des situations imprévues. Ah les nuits de pleine lune, où une ancienne scoute dictait par téléphone des messages de centaines de mots, pour ne citer qu'un exemple réel.

Beaucoup de personnes quittaient le service pour assurer des tâches spécifiques dans un des 17 secteurs régionaux ou au siège principal. La formation généraliste facilitait une spécialisation ultérieure, en fonction des intérêts et des possibilités, que ce soit au sein de l'entreprise ou à l'extérieur. L'ordinateur fut introduit en 1972 et modifia fortement le travail. Le télégraphe ferma en 1999. Les cursus dans une promotion de 9 furent très variés : formation continue pour devenir ingénieur ETS, un organisateur d'événements, congrès, etc, un secrétaire syndical, un bûcheron comme deuxième profession et comme entrée dans la coopération technique (les connaissances techniques furent très utiles selon ses dires), garde-faune comme deuxième profession pour un amoureux de la nature, un coach/consultant dans le développement des affaires. Trois restèrent dans le cadre « classique » régional (deux aux ressources humaines et un pour le marketing dans un service technique).

Conclusions : Il est urgent de repenser la formation. Les personnes avec peu de qualification doivent pouvoir accéder à une formation. Ce qui doit être clair est que nous sommes au-devant d'une formation continue la vie durant. Lorsqu'on constate la facilité des jeunes avec l'utilisation des nouveaux médias, l'effort doit porter non sur l'utilisation pratique des outils mais sur l'analyse critique de l'information. Et là, il y a beaucoup (presque tout) à faire.

Lae